



## COMMUNIQUE de l'intersyndicale du Secteur de l'Aide aux Personnes Âgées

**Nous irons à l'Élysée le 21 février  
chercher les réponses aux revendications !**

Une délégation des 10 organisations syndicales et de l'AD-PA, représentant le secteur de l'aide aux personnes âgées, se rendra le jeudi 21 février 2019 à l'Élysée. Elle demandera à être reçue.

Cette délégation remettra les centaines de motions adoptées à l'occasion des réunions ou assemblées générales qui se sont tenues au cours du mois de janvier et février, ainsi que les milliers de cartes pétitions à l'attention du président de la République rappelant les revendications portées en commun depuis octobre 2017 et la grève massive du 30 janvier 2018.

Depuis plus d'un an, rien n'a véritablement changé dans les conditions de travail des personnels, ni dans l'accompagnement des personnes âgées. Aussi, la délégation attend de cette audience des réponses aux revendications urgentes notamment en termes d'augmentation des effectifs et des salaires.

Le 21 février, au moment où la délégation de l'intersyndicale se rendra à l'Élysée, les 10 organisations syndicales et de l'AD-PA proposent par ailleurs, que dans tous les départements, des délégations se rendent aux préfectures pour déposer les cahiers de revendications. Ceux-ci préciseront les besoins en personnels pour appliquer le ratio de « un professionnel pour un résident », l'exigence de l'augmentation du temps passé au domicile et l'ouverture immédiate de négociations sur les salaires. Ces initiatives exprimeront le soutien effectif à la délégation nationale.

Le gouvernement doit prendre la mesure de la situation intenable dans le secteur et l'exaspération des salariés qui ne cesse de grandir. Sans réponse aux revendications l'intersyndicale n'aurait pas d'autres choix que de décider des suites en organisant la grève.

**Le 21 février nous irons à l'Élysée et aux préfectures pour aller chercher les réponses aux revendications !**

Paris le 11 février 2019

Pour tout contact :

CGT santé action sociale : Tél : 01 55 82 87 88  
 CGT services publics : Tél : 01 55 82 88 20  
 CGT organismes sociaux : Tél : 01 55 82 87 06  
 FO services publics-santé : Tél : 01 44 01 06 00  
 FNAS FO Tél: 01 40 52 85 80  
 Cfdt santé sociaux : tél : 01 56 41 52 00  
 Cfdt Interco : Tél : 01 56 41 52 52  
 SUD santé sociaux : Tél : 01 40 33 85 00  
 UNSA santé-sociaux : Tél : 01 45 51 98 29  
 CFTC santé sociaux : Tél : 01 42 58 58 89  
 CFE CGC santé social : Tél 01 48 78 49 49  
 FAFP : Tel 07 68 55 70 25  
 SNUTER -FSU Tél: 01 43 47 53 95  
 UFAS : Tél : 06 67 23 51 31  
 AD-PA : Tél : 01 55 12 17 29